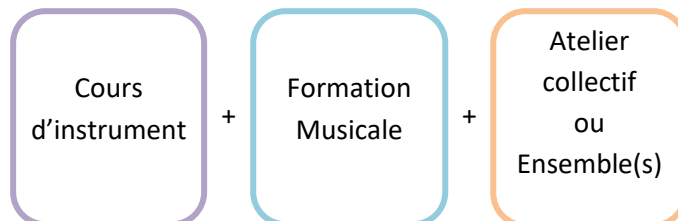




FORMULAIRE D'INSCRIPTION 26/27
FORMATION INITIALE (CE1→CM2)



Formation Initiale : 4 années



(L'atelier collectif est obligatoire en 1^{ère} année)

Merci de cocher ci-dessous votre situation :
 1^{ère} inscription Réinscription

RENSEIGNEMENTS ELEVE

NOM : Prénom :
Sexe : Féminin Masculin Date de naissance : / / Classe de l'enfant :
Adresse :
..... Ville : Code postal :
Besoins spécifiques : Oui Non

REPRESENTANT LEGAL 1 (responsable payeur)

NOM : Prénom :
 Mère Père Autres (précisez) : Profession :
Adresse complète (si différente de celle de l'élève):
.....
Téléphone : / / / / Courriel :@.....

REPRESENTANT LEGAL 2

NOM : Prénom :
 Mère Père Autres (précisez) : Profession :
Adresse complète (si différente de celle de l'élève):
.....
Téléphone : / / / / Courriel :@.....

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (autre que les responsables légaux)

NOM : Prénom :
Lien de parenté : Téléphone : / / / /

Si votre enfant a **des besoins spécifiques** et que vous souhaitez bénéficier d'un aménagement de l'offre pédagogique, **merci de prendre contact avec la direction de l'école.**

CHOIX DES COURS

Année : Veuillez cocher l'année de l'élève

- 1^{ère} année 2^{ème} année 3^{ème} année 4^{ème} année

Souhait de l'instrument :

Souhait 1 : Souhait 2 :

En cas de pratique d'un second instrument, merci de remplir un autre formulaire.

Souhait de la Formation Musicale + Atelier collectif :

Numérotez ci-dessous votre choix par ordre de préférence :

1^{ère} année :

- Mardi 17h-18h15 : **FM1 puis Atelier Rythme & Mélodie**
 Mardi 17h45-19h : **Atelier Rythme & Mélodie puis FM1**
 Mercredi 13h45-15h : **FM1 puis Atelier Rythme et Mélodie**
 Mercredi 14h30-15h45 : **Atelier Rythme & Mélodie puis FM1**

2^{ème} année :

- Mardi 17h30-19h : **FM2 (cordes) puis Initiation Petites Cordes**
 Mercredi 13h45-15h : **FM2 puis Atelier Rythme & Mélodie**
 Mercredi 14h30-15h45 : **Atelier Rythme & Mélodie puis FM2**
 Mercredi 16h15-18h : **FM2 (petite harmonie) puis Petite Harmonie**

3^{ème} année :

- Mardi 18h15-19h45 : **Initiation petites cordes puis FM3 (cordes)**
 Mercredi 16h30-17h45 : **Atelier Rythme & Mélodie puis FM3**
 Mercredi 17h-18h45 : **Petite Harmonie puis FM3**

4^{ème} année :

- Lundi 18h-18h45 : **FM4**

Souhait de(s) Pratique(s) collective(s) : (2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année)

Cochez votre souhait de pratique(s) collective(s) sur le tableau page suivante :

(L'accès aux ensembles ne peut se faire qu'avec l'accord du professeur d'instrument et de l'enseignant en charge de l'ensemble, en fonction du niveau de l'élève et des places disponibles).

Des changements de pratique d'ensemble sont possibles à la rentrée.

La confirmation d'inscription dans les pratiques d'ensemble n'est définitive que fin septembre/début octobre.

Instruments enseignés dans le parcours Formation Initiale

Alto
Basson
Batterie*
Clarinette
Clavecin
Contrebasse
Cor
Flûte à bec
Flûte traversière
Guitare classique
Hautbois
Percussions
Piano classique
Saxophone
Trombone
Trompette
Tuba
Viole de gambe
Violon
Violoncelle

*Les élèves souhaitant s'inscrire en batterie avant 11 ans pourront s'inscrire à titre dérogatoire dans le parcours Formation Initiale avant de pouvoir intégrer le parcours MAAJ

Les Ensembles Fomation Initiale (CE1-CM2) 2026-2027											
LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
ENSEMBLES DE MUSIQUES CLASSIQUES - ANCIENNES											
<input type="radio"/>	Orchestre Symphonique de la Batterie 18h30-20h	<input type="radio"/>	Initiation Petites cordes 18h15-19h	<input type="radio"/>	Petite harmonie 17h-18h	<input type="radio"/>	Ensemble de trombones 19h-20h (1 semaine/2)			<input type="radio"/>	Ensemble musique ancienne - débutants 9h-10h
				<input type="radio"/>	Ensemble Petites cordes 17h30-18h30						
ENSEMBLE DE CLAVIERS											
		<input type="radio"/>	17h30-18h30	<input type="radio"/>	après-midi (en recrutement)			<input type="radio"/>	soir (en recrutement)	<input type="radio"/>	matin (en recrutement)
		<input type="radio"/>	18h30-19h30	<input type="radio"/>	18h30-19h30						
CHORALE											
				<input type="radio"/>	Chorale enfant 11h-12h						
ENSEMBLES DE PERCUSSIONS											
<input type="radio"/>	Percussions africaines enfant/ado 18h50 à 19h50			<input type="radio"/>	Percussions brésiliennes 18h40-19h40						
ENSEMBLES DE GUITARES CLASSIQUES											
<input type="radio"/>	19h-20h			<input type="radio"/>	16h-17h						

LOCATION D'INSTRUMENT

oui non

Les instruments en location dans le cadre des études de l'E.M.M.D. font l'objet d'un contrat de location
(la location n'est pas automatique et est laissée à l'appréciation de la Direction).

Dans la limite du parc instrumental disponible.

Les instruments qui sont exclus du dispositif de location de l'E.M.M.D. sont :

La batterie, le clavecin, la flûte à bec, toutes les sortes de guitares, le piano, le tuba, la viole de gambe.

Toutefois, les enseignants pourront vous orienter vers un professionnel pour louer votre instrument.

ASSURANCES

1. Responsabilité Civile

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e) :

Certifie être titulaire d'une assurance garantissant ma responsabilité civile et la responsabilité civile de mon enfant si celle-ci venait à être mise en cause dans l'enceinte et dans le cadre des activités de l'École Municipale de Musique et de Danse de Guyancourt, *in situ* et en dehors de l'établissement. Cette assurance couvre les dommages causés à autrui. Pour les dommages subis par l'enfant, les parents doivent souscrire une assurance complémentaire.

- **Compagnie ou agent :**
- **Numéro de contrat :**

Les élèves sont sous la responsabilité de l'École Municipale de Musique et de Danse qu'à partir du moment où ils sont confiés à leur professeur dans sa classe et uniquement pendant la durée du cours. Cette responsabilité ne s'exerce pas pour les attentes avant ou après les cours, les élèves mineurs sont alors sous la responsabilité de leurs parents. Seule une autorisation signée des parents permet à un élève mineur de quitter les locaux pendant les heures de cours si nécessaire.

2. **Assurance location d'instrument** : Une attestation d'assurance actualisée doit être fournie à l'EMMD pour toute location

PARTICIPATION AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT ANNEE 2026-2027 :

En tant que parent d'élève (nom/prénom :), je souhaite participer au conseil d'établissement de l'E.M.M.D. : OUI NON

Pour plus d'informations, vous trouverez la charte du conseil d'établissement sur le site de La Batterie.

Date et signature (du représentant légal) :

AUTORISATION DES DROITS

J'atteste avoir pris connaissance du règlement des études et du règlement intérieur de l'École Municipale de Musique et de Danse disponibles au secrétariat et téléchargeable sur www.labatteriedeguyancourt.fr voir onglet : Ecole Municipale de Musique et de Danse (E.M.M.D.).

J'atteste avoir pris connaissance de la grille tarifaire 2026-2027.

Pour des raisons pratiques, j'autorise l'École Municipale de Musique et de Danse à communiquer avec moi par mail

Concernant les **droits à l'image** (cf chapitre VI du règlement intérieur)

J'autorise Je n'autorise pas

Concernant **une intervention en cas de problème médical** (cf chapitre IV-a du règlement intérieur)

J'autorise Je n'autorise pas

J'autorise Scène 2 Guyancourt à m'envoyer sa **newsletter mensuelle**

J'autorise Je n'autorise pas

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support papier/informatique par la commune de Guyancourt afin d'inscrire les élèves, de facturer et de gérer l'organisation des cours y compris à distance et la location d'un instrument. Elles sont collectées par l'École Municipale de Musique et de Danse et lui sont destinées ainsi qu'au service Régie des recettes et aux enseignants. Elles sont conservées 10 ans pour les inscriptions, 1 an pour les pré-inscriptions sans suite. La base juridique du contrat est le traitement. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel, vous pouvez exercer vos droits d'effacement au terme des délais de conservation, d'accès aux données, de rectification ou de limitation en contactant le Délégué à la Protection des Données personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

CHOIX DU MODE DE PAIEMENT

Veillez cocher votre choix :

Trimestriel

Annuel

Merci de vous référer à la *Grille tarifaire* et à la notice *Calcul du quotient et paiement*.